

**Séance du 18 juin 2024**

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 42  
Présents : 30  
Absents : 12  
dont suppléés : 1  
dont représentés : 1  
Votes pour : 32  
Votes contre : 0  
Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 32

**Date de la convocation**

10/06/2024

**Date de publication**

24/06/2024

**Titulaires présents :** L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, C. CANAL, F. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, C. CONILH-NOBLAT, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, M. LEGUILLON, C. LESOU, G. MICLO, P. MIESCH, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, C. PARTY, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, P. VUILLAUMIE, A. ZIEGLER

**Suppléant avec voix délibérative :** D. ILTIS

**Pouvoir :** F. MONCHABLON à G. MICLO

**Secrétaire de séance :** C. CANAL

**Délibération n° 061-2024**

**Objet :** Fédération départementale de pêche - annulation de l'attribution de subvention octroyée pour l'achat d'un véhicule de type pick-up

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-7,
- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°026-2024 du 12 mars 2024 portant attribution d'une subvention pour l'achat d'un véhicule à la Fédération départementale de pêche,

Considérant

- le courrier de la Fédération départementale de pêche du 11 avril 2024 annonçant l'abandon du projet d'achat d'un véhicule de type pick-up,

Monsieur le Président propose d'annuler l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 000 € à la Fédération de pêche du Territoire de Belfort.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'annuler l'octroi de la subvention de 2 000 € à la Fédération de pêche du Territoire de Belfort pour l'acquisition d'un véhicule de type pick-up.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,

  
Christian CANAL